

Nom commercial: Dimethylis sulfoxidum

Numéro de la matière: 154850

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dimethylis sulfoxidum

N° d'article

15485000

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 67-68-5

EINECS-Nr. 200-664-3

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Poids moléculaire

Valeur 78.13 g/mol

Autres ingrédients ***

Dimethylsulfoxyde

No. CAS 67-68-5
No. EINECS 200-664-3

Concentration

>= 95 %

Le renvoi: [4]

Nom commercial: Dimethylis sulfoxidum

Numéro de la matière: 154850

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). Enlever les vêtements contaminés. Consultez un médecin si vous avez des plaintes.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Conduire chez le médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau, Produits extincteurs en poudre, Mousse, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxides sulfuriques (SOx)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Ne pas inhale les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les résidus avec des produits absorbant les liquides. Placer dans des fûts adéquats. Cette étape passée, stocker dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Nom commercial: Dimethylis sulfoxidum

Numéro de la matière: 154850

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Pa de réquisitions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

Dimethylsulfoxyde

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	160 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	320 mg/m ³
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur:	H; Remarque: H; OAWKT AN

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Dimethylsulfoxyde

Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	484 mg/m ³	
		mg/m ³
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	265 mg/m ³	
		mg/m ³
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	200 mg/kg/d	
		mg/kg/d
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	120 mg/m ³	
		mg/m ³
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	47 mg/m ³	
		mg/m ³
Groupe de réf.	Consommateur	

Nom commercial: Dimethylsulfoxidum

Numéro de la matière: 154850

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	100	mg/kg/d
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	60	mg/kg/d

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Dimethylsulfoxyde

Type	Eau douce	
Concentration	17	mg/l
Type	Eau salée	
Concentration	1.7	mg/l
Type	STP	
Concentration	11	mg/l
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	13.4	mg/kg
Type	Sol	
Concentration	3.02	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas inhale les gaz/vapeurs/aérosols. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2; EN 14387

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore

Nom commercial: Dimethylsulfoxidum

Numéro de la matière: 154850

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

Point de fusion

Valeur 18.5 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 189 °C

Point d'éclair

Valeur 87 °C

Température d'inflammabilité

Valeur 302 °C

Pression de vapeurValeur 0.6 hPa
température 20 °C**Densité et/ou densité relative**

Valeur 1.1 g/cm³

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque soluble

Autres données

Le produit est hygroscopique. La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité *****10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact de l'air humide. Eau

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun sous utilisation appropriée. Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Dimethylsulfoxyde**Espèces rat
DL50 28300 mg/kg**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****Dimethylsulfoxyde**

Espèces rat

Nom commercial: Dimethylsulfoxidum

Numéro de la matière: 154850

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

DL50 40000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Dimethylsulfoxide**Espèces rat
LC0 5.33

mg/l

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Dimethylsulfoxide**

évaluation légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Dimethylsulfoxide**

évaluation légèrement irritant

Sensibilisation (Composants)**Dimethylsulfoxide**Voie d'exposition dermale
Espèces cobaye
évaluation non sensibilisant**Mutagénicité (Composants)****Dimethylsulfoxide**

évaluation Aucun effet mutagène n'a été constaté au cours de différentes expériences in vitro et in vivo.

Remarque négatif

Toxicité reproductrice (Composants)**Dimethylsulfoxide**

Remarque D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Dimethylsulfoxide**Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)
CL 50 25000 mg/l
Durée d'exposition 96 h**Toxicité pour les daphnies (Composants)****Dimethylsulfoxide**Espèces Daphnia magna
CE50 7000 à 25000 mg/l
Durée d'exposition 24 h**Dimethylsulfoxide**Espèces Acartia tonsa
CE50 6574 à 7087 mg/l
Durée d'exposition 24 h**Toxicité pour les algues (Composants)****Dimethylsulfoxide**

Nom commercial: Dimethylis sulfoxidum

Numéro de la matière: 154850

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

Espèces Scenedesmus subspicatus
 CE50 17000 mg/l
 Durée d'exposition 72 h

Dimethylsulfoxide
 Espèces Skeletonema costatum
 CE50 12350 à 25500 mg/l
 Durée d'exposition 96 h

Toxicité pour les bactéries (Composants)

Dimethylsulfoxide
 Espèces Pseudomonas putida
 CE50 7100 mg/l
 Durée d'exposition 16 h

Dimethylsulfoxide
 Espèces boue activée
 CE50 10 à 100 mg/l
 Durée d'exposition 30 min

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

Dimethylsulfoxide
 Valeur 31 %
 Durée de l'essai 28 d
 méthode OECD 301D

Dimethylsulfoxide
 Valeur 90 %
 Durée de l'essai 32 d
 méthode OECD 303 A

Dimethylsulfoxide
 évaluation N'est pas dégradé facilement

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Log Pow (coefficent de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Dimethylsulfoxide
 log Pow -1.35

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB ***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Nom commercial: Dimethylis sulfoxidum

Numéro de la matière: 154850

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.06.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.06.24

Code de déchets CEE 07 07 08* autres résidus de réaction et résidus de distillation
 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.